

FORMULE CFS-22A(F)

COUR DU BANC DU ROI  
(DIVISION DE LA FAMILLE)                      OU                      COUR PROVINCIALE  
(DIVISION DE LA FAMILLE)  
CENTRE DE \_\_\_\_\_                      DE \_\_\_\_\_

DANS L'AFFAIRE DE : la *Loi sur les services à l'enfant et à la famille* — alinéas 30(1)a) à d)

ET DANS L'AFFAIRE DE :

né(e) le \_\_\_\_\_.

ENTRE :

requérant(e),

- et -

intimé(e)(s).

---

AFFIDAVIT DE SIGNIFICATION À PERSONNE

---

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_,  
(profession)  
du (de la) \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_, dans la province du Manitoba, déclare sous  
serment (affirme solennellement) ce qui suit :

Le \_\_\_\_\_ (date), à \_\_\_\_\_ (heure), j'ai signifié à personne à (nom de la personne/nom de la personne et de l'office), une copie certifiée conforme :

- de la (des) requête(s) et de l'avis (des avis) d'audience (de nouvelle audience), rapportable(s) le \_\_\_\_\_.
- des motifs détaillés invoqués pour la justification d'une conclusion selon laquelle un enfant a besoin de protection.
- de la déclaration du revenu familial (à remplir).
- de l'avis de reprise d'audience indiquant que l'audience reprendra le \_\_\_\_\_.
- de l'avis de motion relatif au renvoi d'instance visé à l'article 28 de la *Loi sur les services à l'enfant et à la famille* et dont la date d'audience est fixée au \_\_\_\_\_ (date).

de l'affidavit de \_\_\_\_\_ (nom) \_\_\_\_\_, daté du \_\_\_\_\_, relatif au renvoi d'instance visé à l'article 28 de la *Loi sur les services à l'enfant et à la famille* et dont la date d'audience est fixée au \_\_\_\_\_ (date) \_\_\_\_\_.

(Indiquer les documents qui ont été signifiés et biffer ou modifier au besoin.)

J'ai signifié les documents indiqués ci-dessus à \_\_\_\_\_ (destinataire de la signification) \_\_\_\_\_ en lui en remettant une copie à \_\_\_\_\_ (indiquer l'adresse où la signification a été faite) \_\_\_\_\_.

Lors de la signification, j'ai expliqué à \_\_\_\_\_ que le destinataire de la signification a le droit de recevoir un préavis de deux jours francs de la date d'audience. \_\_\_\_\_ a signé devant moi la renonciation au préavis de deux jours francs jointe à mon affidavit sous la cote A.

(Biffer si la renonciation n'est pas signée.)

J'ai pu identifier de la façon suivante la personne à laquelle la signification a été faite :

DÉCLARÉ SOUS SERMENT )  
(AFFIRMÉ SOLENNELLEMENT) devant moi )  
à \_\_\_\_\_ )  
dans la province du Manitoba, )  
le \_\_\_\_\_ )

Commissaire aux serments dans et pour  
la province du Manitoba  
Ma commission prend fin le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
R.M. 76/2000; 100/2011